

Le métier de puéricultrice.

1- Rôle :

La puériculture s'exerce en équipe pluridisciplinaire. Son rôle est à la fois éducatif et paramédical. Sa fonction s'étend de l'apprentissage des premières règles d'hygiène aux enfants à leur développement psychomoteur.

Il/elle doit pouvoir entre autres assurer les soins d'hygiène et de santé, encourager l'apprentissage de la propreté, organiser les repas, le repos, la sécurité, organiser des activités appropriées à l'enfant, concevoir des stratégies d'intervention appropriées, établir une relation privilégiée avec l'enfant et une relation professionnelle avec les parents, travailler en équipe...

La profession s'exerce principalement dans des structures d'accueil collectif d'enfants (crèches, maisons d'accueil de la petite enfance, pré gardiennats), dans l'enseignement en soutien de l'institutrice maternelle, dans le milieu de la santé (services de maternité, de pédiatrie, etc...) ou d'accueil d'enfants à besoins spécifiques (établissements pour enfants handicapés).



2- Appel à candidatures :

2. a Comme puériculteur (trice) dans l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie Bruxelles :

En répondant à l'appel aux candidats à une désignation à titre temporaire et temporaire prioritaire **dans un poste statutaire** de l'enseignement de plein exercice, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie Bruxelles pour l'année scolaire à venir. Ce formulaire doit être complété en ligne via internet à l'adresse suivante ; www.reseaucf.cfwb.be Ou par mail à : recrutement.enseignement@cfwb.be.

L'appel paraît début janvier de chaque année et doit être rempli correctement via le site internet .En sus, le système sort une copie qui doit être renvoyée par recommandée avec la copie de diplômes (**lors d'une 1^{ère} demande**) et le certificat modèle 2 de bonne vie et mœurs. Tous ces documents doivent être envoyés chaque année pour le 31 janvier (date de la poste faisant foi).

2. b Comme puériculteur (trice) dans l'enseignement spécialisé Officiel Subventionné qui paraît au mois de mai :

En envoyant obligatoirement un courrier aux PO où vous souhaitez exercer comme temporaire, temporaire prioritaire ou définitif (annexes 1, 2 et 3 ci-jointes).

Pour plus d'informations, faites appel à votre délégué syndical.



2. c Comme puériculteur (trice) ACS/APE dans l'enseignement fondamental ordinaire de la Fédération Wallonie Bruxelles et/ ou dans l'enseignement Officiel Subventionné.

En répondant aux 2 appels spécifiques lancés en janvier. Les puéricultrices font dès lors partie d'un classement interzonal soit pour l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles, soit pour l'enseignement Officiel Subventionné.

L'agent peut également envoyer une lettre de candidature à chaque Pouvoir Organisateur (Communes, Province) où il souhaite travailler (annexe 4). Pour plus d'informations, faites appel à votre délégué syndical.

Vous trouverez en bas de page un spécimen de lettre.

3- Conclusion :

Une puéricultrice doit avoir le sens de l'observation, elle doit être attentive et rigoureuse. La psychologie, la patience et l'aisance relationnelle sont des qualités indispensables pour devenir puéricultrice.

Annexe 1

SPECIMEN

Libramont, le..

Monsieur le Bourgmestre,

Je soussigné(e) (Nom, prénom et adresse et n° de téléphone)
porteur du diplôme d'..... déclare avoir enseigné dans vos écoles
communales et compter moins de 360 jours de services prestés.

Je vous prie de trouver en annexe une attestation de services rendus conforme à
l'Art.23 du Décret du 06.06..... En conséquence, je pose candidature pour tout
engagement à **titre temporaire**, pour tout emploi définitivement vacant ou non, pour
lesquels je possède les titres requis

Vous remerciant de l'attention particulière que vous portez à ma lettre, je vous prie
d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les plus
respectueux.

Signature

Luxembourg
Enseignement

ATTENTION :

Courrier à retranscrire sur papier libre **sans le sigle CGSP et sans les
coordonnées du bandeau de pied de page** si vous souhaitez faire acte de
candidature comme temporaire.

Annexe 2

SPECIMEN

Libramont, le

Monsieur le bourgmestre de la Commune de

Je soussigné(e) (nom, prénom, et adresse) porteur du diplôme vous informe avoir enseigné dans l'enseignement communal de et compter au 30 juin jours de services prestés au cours des 5 dernières années scolaires dans les écoles communales

Je suis par conséquent **prioritaire classé** et vous prie de trouver, en annexe, une attestation de services conforme à l'Art. 23 du décret du 06.06.1994.

En conséquence, je pose candidature pour tout engagement à titre temporaire, pour tout emploi définitivement vacant ou non, pour lesquels je possède les titres requis, dès le 01.09..... et ce conformément à l'Art. **24 §6** du Décret du 06.06.1994 qui impose de faire acte de candidature avant le 31 mai

En vous remerciant de l'attention particulière que vous portez à ma lettre, je vous prie d' agréer Monsieur le Bourgmestre l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Signature

ATTENTION :

Courrier à retranscrire sur papier libre **sans le sigle CGSP et sans les coordonnées du bandeau de pied de page.**

Annexe 3

SPECIMEN

Libramont, le

Monsieur le Bourgmestre de la Commune de

Je soussigné(e)..... (Nom, prénom et adresse) membre du personnel de l'enseignement communal déclare avoir enseigné dans vos écoles communales, y être reconnu prioritaire classé(e) et pouvoir justifier les 600 jours requis conformément à l'Art. 30 - 9° du Décret di 06.06.1994.

Je vous prie de trouver en annexe une attestation de services conformes à l'Art 23 du Décret.

Réunissant les conditions de nomination prévues à l'Art. 30 du Décret, je pose ma candidature à un **engagement à titre définitif** au 01.09.2009 dans l'emploi de..... dans les écoles communales à raison de..... périodes/semaine conformément à l'appel aux candidats à la nomination définitive.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,
Je vous prie d'agréer Monsieur le Bourgmestre l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Signature

ATTENTION :

Courrier à retranscrire sur papier libre **sans le sigle CGSP et sans les coordonnées du bandeau de pied de page.**

Annexe 4 **SPECIMEN**

Actes de candidature : classement des puéricultrices pour l'enseignement subventionné (personnel non statuaire de la Communauté Française)

Adresse : Voir Tribune pour information.

Monsieur le Président,

Conformément au Décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statuaire de la Communauté Française

Je soussignée (Nom, prénom)

N°matricule /..... /.....

Domiciliée :.....

Téléphone/portable :.....

Adresse courriel/.....

Ai l'honneur de faire acte de candidature afin de faire valoir ma priorité dans le **classement interzonal** des puéricultrices pour l'enseignement subventionné : réseau officiel.

La (ou les) zone(s) dans laquelle (lesquelles) je fais valoir ma priorité est/sont celle(s) reprise(s) ci-dessous en regard desquelles est reprise la mention OUI

Zone 1 : **BRUXELLES-CAPITALE** : OUI /NON (1)

Zone 2 : Province de **BRABANT WALLON** : OUI/NON(1)

Zone 3 : Arrondissements administratifs de **HUY** et **WAREMME** : OUI/NON(1)

Zone 4 : Arrondissement administratif de **LIEGE** : OUI/NON(1)

Zone 5 : Arrondissement administratif de **VERVIERS** : OUI/NON(1)

Zone 6 : Province de **NAMUR** : OUI/NON(1)

Zone 7 : Province de **LUXEMBOURG** : OUI/NON(1)

Zone8 : **HAINAUT OCCIDENTAL** : OUI/NON(1)

Zone 9 : **MONS-CENTRE** : OUI/NON(1)

Zone 10 : **CHARLEROI-HAINAUT SUD** : OUI/NON(1)

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Date :..... Signature :

(1) Biffer la mention inutile